

« Une cohabitation entre Emmanuel Macron et Jordan Bardella serait-elle conflictuelle ? »

Lire aussi PAGES 2 À 6



JEAN-ÉRIC SCHOETTL

Lors des précédentes cohabitations, la courtoisie républicaine a été observée et la cohésion des institutions préservée. Mais dans l'hypothèse d'une nomination de Jordan Bardella à Matignon, nous assisterions à une cohabitation d'un nouveau genre, explique l'ancien secrétaire général du Constitutionnel.

En cette veille de second tour, l'éventualité que le RN et ses alliés conquièrent la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale – et que, en conséquence, Jordan Bardella soit nommé premier ministre – n'est pas exclue. Il s'agirait d'une cohabitation d'un nouveau genre. Elle prendrait en effet d'emblée un tour beaucoup plus conflictuel que les trois précédentes.

La deuxième cohabitation (1993-1995, Mitterrand-Balladur), comme la troisième (1997-2002, Chirac-Jospin), s'inscrivirent dans le prolongement de la première (1986-1988, Mitterrand-Chirac), dont elles tirèrent les enseignements par des pratiques assagies, presque routinières. Cette première cohabitation avait démontré, ce qui n'était pas acquis à l'avance, que le char de l'État pouvait être tiré, sans verser dans le fossé, par un attelage composé des champions de deux camps politiques qui s'étaient opposés dans le cadre d'une confrontation bipolaire. Quoique souvent présentée comme combative (elle fut en tout cas la plus combative

« Au demeurant, François Mitterrand et Jacques Chirac partageaient le souci de prévenir des conflits néfastes à la nation, comme à leur propre prestige. Ils se mirent donc assez vite d'accord sur des règles du jeu »

des trois), cette première cohabitation ne connut pas de crise institutionnelle majeure. Elle permit au gouvernement de Jacques Chirac de gouverner et au bicéphalisme de fonctionner. Ce ne fut pas un jeu à somme nulle entre le président et le premier ministre. En serait-il de même de l'éventuelle quatrième cohabitation commençant après le 7 juillet 2024 ? On peut en douter en raison de la différence d'état d'esprit de nos dirigeants entre 1986 et aujourd'hui.

En raison des fonctions qu'il occupait alors, le signataire de ces lignes peut témoigner de l'état d'esprit de l'Élysée devant l'imminence de la victoire de la droite aux élections législatives de 1986. Deux principaux camps s'étaient affrontés lors des législatives du 16 mars 1986 (tenues au scrutin proportionnel), mais aucun ne rejetait l'autre hors de l'arc républicain. Le suffrage universel avait parlé : le président se soumettait donc à son verdict.

Sans se démettre de ses prérogatives essentielles, certes, mais sans tenter de savonner la planche d'un gouvernement légal. Il nomma sans tergiverser premier ministre le chef du camp victorieux et ne chercha pas à entraver sa politique. Nombre de moyens s'offraient au président pour mettre des bâtons dans les roues de la politique gouvernementale. Il exclut de les exploiter. Ainsi, il ne refusa pas l'inscription de projets de loi gouvernementaux à l'ordre du jour du Conseil des ministres. L'objectif principal de la présidence fut de préserver le statut et la figure du président. Cet objectif fut atteint sans paralyser l'action du gouvernement, quitte à faire entendre sa différence à certaines grandes occasions.

Au demeurant, François Mitterrand et Jacques Chirac partageaient le souci de prévenir des conflits néfastes à la nation, comme à leur propre prestige. Ils se mirent donc assez vite d'accord sur des règles du jeu, par exemple pour les nominations aux postes de responsabilité (un tour de rôle fut convenu). Les deux têtes de l'exécutif s'obligèrent à parler d'une seule voix sur la scène internationale et à s'entendre en matière de défense. Deux secrétaires du gouvernement successifs, Jacques Fournier et Renaud Denoix de Saint-Marc, firent en sorte, par leur science des rouages gouvernementaux et des procédures administratives, que l'intendance suive convenablement. Il y eut bien sûr des divergences publiques (manifestations étudiantes contre la réforme Devaquet), des heurts (refus de signer deux ordonnances) et des éclats de voix (affaire de la grotte

d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie), surtout à l'approche de l'élection présidentielle. Mais, dans l'ensemble, le suffrage populaire fut respecté, la courtoisie républicaine observée, le rang de la France tenu et la cohésion des institutions préservée.

« Ce n'est donc pas à une cohabitation à la mode 1986-1988 qu'il faudrait se préparer, mais à la résistance à l'oppression. Le chef des armées sait-il que le tocsin qu'il sonne a des accents de guerre civile ? »

C'est sous de tout autres auspices que se profilerait une cohabitation entre Emmanuel Macron et Jordan Bardella. Pourquoi ? Parce que, nonobstant le vote populaire, l'arrivée du RN aux affaires est postulée par le camp présidentiel – au diapason de toute une bien-pensance – comme un mal absolu.

Or, contre le mal absolu, tous les moyens sont légitimes. Qu'ils soient employés par le président ou maniés par les autres pouvoirs ; qu'ils soient exercés par des responsables administratifs ou utilisés par des dirigeants politiques ou syndicaux ; qu'ils se manifestent sous forme de désobéissance civile ou prennent la forme de troubles sociaux ou d'atteintes à l'ordre public. Si le RN est le diable, s'il faut lui préférer ceux qui injurient la police, zadisent l'Hémicycle et surfent sur l'antisémitisme et le communautarisme, si, comme l'exprime le camp présidentiel par ses anathèmes, un gouvernement RN serait un virus mortel pour le pays, alors le corps de la nation doit combattre ce virus de toute la force de ses mécanismes immunitaires.

Ce n'est donc pas à une cohabitation à la mode 1986-1988 qu'il faudrait se préparer, mais à la résistance à l'oppression. Le chef des armées sait-il que le tocsin qu'il sonne a des accents de guerre civile ? ■

« Le Nouveau Front populaire constitue la première menace pour les Français juifs »

Écœurés par la banalisation de l'antisémitisme, nous appelons à faire barrage au Nouveau Front populaire, coalition dont nous jugeons qu'elle constitue aujourd'hui la première menace pour les Français juifs et, plus largement, pour la France. Par où commencer ?

Rappelons, d'abord, qu'au sein du Nouveau Front populaire, c'est La France insoumise qui sera – et de loin – le parti le plus représenté à l'Assemblée nationale. La France insoumise, ce parti qui a fait de la haine antijuive une stratégie électorale. Ce parti dont un député (David Guiraud) reconnaît avoir été biberonné aux vidéos d'Alain Soral, nie à demi-mot les atrocités du 7 octobre, accuse Israël de placer des bébés palestiniens dans des fours, s'autorise des références antisémites aux « dragons célestes » qui tireraient les ficelles de la société. Dont un autre (Aymeric Caron) affirme que les soutiens d'Israël n'appar-

« La France insoumise, ce parti dont tous les membres cultivent une obsession nauséabonde pour la minuscule démocratie juive – plus petite que la Normandie – pourtant entourée de régimes autoritaires et islamistes »

tiennent pas « à la même espèce » que lui, et estime que l'on a trop médiatisé le viol d'une petite fille juive à Courbevoie. Dont une autre (Ersilia Soudais) accueille triomphalement à Roissy Salah Hammouri, terroriste du FPLP condamné pour avoir projeté d'assassiner Ovadia Yossef, l'ancien grand rabbin d'Israël. Dont une autre (Danièle Obono) qualifie le Hamas de « mouvement de résistance ». Dont un autre (Thomas Portes) accuse Israël d'avoir volontairement laissé massacrer ses citoyens le 7 octobre pour « justifier un génocide des Palestiniens ». Dont une autre (Clémence Guette) reçoit en grande pompe l'intellectuel suédois Andreas Malm, qui raconte avoir vécu l'attaque du Hamas comme une « jubilation » et confie : « Je consomme ces vidéos (du pogrom, NDLR) comme une drogue. Je les injecte dans mes veines. » Dont une eurodéputée (Rima Hassan) accuse le Crif de dicter la politique étrangère de la France, qualifie Israël de « monstruosité » et écrit que l'État hébreu (qu'elle souhaite voir rayé de la carte, « de la rivière à la mer ») fait non seulement

violer les prisonniers palestiniens par des chiens, mais vole leurs organes. Fake news antisémites qui, d'ailleurs, n'ont été condamnées par aucun membre du Nouveau Front populaire.

La France insoumise, ce parti dont tous les membres cultivent une obsession nauséabonde pour la minuscule démocratie juive – plus petite que la Normandie – pourtant entourée de régimes autoritaires et islamistes. Ce parti, enfin, dont aucun membre n'a daigné se rendre à la grande marche contre l'antisémitisme du 12 novembre 2023 à Paris. Et dont le leader, Jean-Luc Mélenchon, insinue que l'attentat antisémite de Mohammed Merah pourrait être un complot (« Vous verrez que, dans la dernière semaine de la campagne présidentielle, nous aurons un grave incident ou un meurtre. Ça a été Merah en 2012 »), qualifie la communauté juive de « communauté agressive qui fait la leçon au reste du pays », attribue la défaite de Jeremy Corbyn au Royaume-Uni aux accusations d'antisémitisme portées par « le grand rabbin d'Angleterre et les divers réseaux d'influence du Likoud » et déplore les « oukases arrogants des communautaristes du Crif. »

Le Nouveau Front populaire n'est pas La France insoumise, répondront certains. C'est tout à fait vrai. Au NFP, il y a aussi le Nouveau Parti anticapitaliste, qui le 7 octobre a félicité le Hamas, rappelant « son soutien aux Palestiniens/nes et aux moyens de lutte qu'ils et elles ont choisis pour résister » et concluant son communiqué par « *Intifada!* » (le NPA est actuellement poursuivi pour apologie du terrorisme). Son chef, Philippe Poutou, est qualifié au second tour des législatives, sous la bannière NFP. Au Nouveau Front populaire, il y a aussi la Jeune Garde, groupuscule violent mené notamment par le fiché S Raphaël Arnault, accusé d'agressions physiques sur des opposants politiques, qui le 7 octobre a témoigné de sa « solidarité » envers la « résistance palestinienne ». Lui aussi est qualifié au second tour des législatives, soutenu par le NFP (huit membres de la Jeune Garde sont même mis en examen pour l'agression violente d'un adolescent juif dans le métro parisien, le 27 mai dernier). Au Nouveau Front populaire, il y a aussi le Parti communiste, qui appelle sans relâche à la libération de Marwan Barghouti, terroriste palestinien purgeant une peine de prison à vie pour le meurtre de sang-froid de cinq Israéliens. Quant aux partis de la coalition supposés plus modérés, comme le Parti socialiste et les Verts, ils ont prouvé, par cette alliance, que l'antisémitisme est pour eux un point de détail.

Ajoutons, pour conclure, que la complaisance du NFP pour l'islamisme pose question. Le programme commun – sur lequel sont tombés d'accord l'ensemble des partis composant la coalition – prévoit notamment l'abrogation des lois d'Emmanuel Macron permettant de mieux

« Il n'y a aucun mérite à condamner l'antisémitisme du passé si l'on ne se montre pas implacable vis-à-vis de celui du présent, aucun mérite à constituer un front républicain avec des formations hostiles aux valeurs républicaines »

lutter contre le séparatisme religieux, mais aussi la lutte contre le « islamophobie » (l'emploi du mot entretenant sciemment une confusion entre la critique d'une doctrine et la haine des personnes) et l'accélération significative des flux migratoires, pari risqué à l'heure où la machine à assimiler s'est enrayée. Rappelons que 56 % des Français juifs jugent que l'islamisme représente la plus grande menace pour leur sécurité. L'islamisme, qui a pris la vie de 273 Français depuis 2012, et met en péril nos valeurs républicaines, n'est évidemment pas une menace que pour les Juifs.

Nous appelons donc à faire barrage au Nouveau Front populaire, coalition dont le succès électoral nous fait craindre le pire. Il n'y a aucun mérite à condamner l'antisémitisme du passé si l'on ne se montre pas implacable vis-à-vis de celui du présent, aucun mérite à constituer un front républicain avec des formations hostiles aux valeurs républicaines. ■

Les signataires :
Georges Bensoussan, historien ;
Florence Bergeaud-Blückler, anthropologue, chercheuse au CNRS ;
Rémi Brague, philosophe et historien ;
Samuel Fitoussi, essayiste ;
Béatrice Levet, philosophe ;
Pascal Perrineau, professeur des universités ;
Céline Pina, essayiste ;
Pierre-André Taguieff, philosophe, chercheur au CNRS ;
Pierre-Henri Tavoillot, philosophe ;
Michèle Tribalat, démographe ;
Retrouvez la liste complète des signataires sur lefigaro.fr.

TRIBUNE COLLECTIVE

Une centaine de personnalités, dont l'historien Georges Bensoussan, le philosophe Pierre-André Taguieff et l'universitaire Pascal Perrineau, appellent à faire « barrage » à l'union des gauches formée à l'occasion des élections législatives. LFI a fait de la haine antijuive une stratégie électorale, argumentent-ils.